Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-200001303-20260924-29_20260924-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 septembre à 14h10, les membres du conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale se sont réunis à la salle de réunion de la Maison des Solidarités de Ploërmel, sur convocation en date du 18 septembre 2026 qui leur a été adressée par Madame Sophie COUTANT, Vice-présidente du CIAS et de Ploërmel Communauté, par voie dématérialisée conformément à l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Membres présents :
Sophie COUTANT – Antoine CURTIL – Lydia DENOUAL – Anita DUVAL - Aurélie GEFFROY – Mélinda HOUSSIN - Nellie JOLIVET – Isabelle LE BRETON - Emma LE GAL – Frédérique LOISEL – Edwige MESSAGER – Eveline MONTOIR - Christine OLIVIER – Corinne PERRE – Michaël RAHAULT

Membres absents :
Christophe LAUNAY --Odette MORIN

Nombre de membres :
En exercice : 17
Présents : 15
Votants : 15

OBJET : N°CIAS-29/20260924 - RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE, LIVRAISON ET GESTION DE TITRES-RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS – ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES.

Rapporteur : Sophie COUTANT, Vice-présidente

Dans une volonté de modernisation de ses pratiques, Ploërmel Communauté, son CIAS, la Ville de Ploërmel et son CCAS souhaitent engager une transition vers la dématérialisation des titres-restaurant. Cette évolution s'inscrit dans une démarche de simplification administrative et de responsabilité environnementale.

Ainsi, il est proposé de créer un groupement de commandes pour la fourniture, livraison et gestion de titres-restaurant dématérialisés entre Ploërmel Communauté, le Ville de Ploërmel, le CCAS de Ploërmel et le CIAS de Ploërmel Communauté.

Ce groupement de commandes permettrait de réaliser des économies d'échelle et d'obtenir des conditions avantageuses d'achat en mutualisant les procédures de passation tout en conservant la qualité des prestations.

Ploërmel Communauté assurera les fonctions de coordonnateur du groupement et procédera à l'organisation des opérations de sélection du titulaire.

Ploërmel Communauté sera chargée de signer et de notifier les marchés pour l'ensemble des membres et prendra à sa charge les frais de la procédure de passation.

La commission marchés à procédure adaptée (MAPA) ou, le cas échéant, la commission d'appel d'offres chargée de l'attribution sera celle de Ploërmel Communauté.

Chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurera de la bonne exécution des prestations, notamment au regard du paiement du prix.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-200001303-20260924-29_20260924-DE

La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention de groupement annexée au présent bordereau.

✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧ ✧

➢ Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'adhésion du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Ploërmel Communauté au groupement de commandes pour la fourniture, livraison et gestion de titres-restaurant dématérialisés ;
- **DÉSIGNE** Ploërmel Communauté en tant que coordinatrice du groupement de commandes ;
- **AUTORISE** Madame la vice-présidente à signer la convention ci-annexée ainsi que tous les actes en découlant ;
- **AUTORISE** le représentant du coordonnateur à signer les marchés issus du groupement de commandes pour le compte du CIAS de Ploërmel Communauté, ainsi que tout document nécessaire à la bonne réalisation de l'opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Vice-présidente du CIAS,
Sophie COUTANT

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE